



Présentez votre candidature au Conseil national du logement

Un appel public de candidatures est maintenant ouvert aux personnes qui aimeraient devenir membres du Conseil national du logement (Conseil). Le Conseil sera nommé par le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social.¹

Nous recherchons des personnes qui représentent la diversité du Canada selon les critères suivants :

- le genre
- les langues officielles
- les régions
- les groupes vulnérables
- les Autochtones
- les communautés racialisées
- les personnes ayant une expérience vécue des besoins en matière de logement ou de l'itinérance

Le Conseil sera un groupe diversifié de personnes ayant pour but de :

- promouvoir la participation et l'inclusion dans l'élaboration de la politique en matière de logement
- contribuer à la réussite de la Stratégie nationale sur le logement
- conseiller le ministre au sujet de l'amélioration des résultats en matière de logement
- conseiller le ministre sur l'efficacité de la Stratégie nationale sur le logement

Qui peut poser sa candidature?

Nous acceptons et encourageons les candidatures d'un large éventail de personnes ayant de l'expérience dans un domaine lié au logement, par exemple :

- les fournisseurs de logements
- les fournisseurs de services locaux
- les dirigeants des secteurs sans but lucratif et privé
- les chercheurs universitaires

Nous sommes aussi à la recherche de personnes ayant une expérience vécue des besoins en matière de logement ou de l'itinérance et des membres d'autres groupes vulnérables.

Veillez noter que les membres du Conseil le seront à titre personnel et non à titre de représentants d'une organisation.

**Soumettez votre candidature aujourd'hui!
La date limite pour soumettre une candidature
est le 14 octobre 2019 à 23 h 59 (HNE).**

Exigences d'admissibilité

Pour **présenter votre candidature**², vous **devez** :

- être citoyen canadien, résident permanent ou personne protégée en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés³
- avoir 18 ans ou plus au 1^{er} janvier 2019
- être disponible et prêt à vous engager en tant que membre du Conseil national du logement pendant trois ans (la durée de la nomination)
- assister à au moins quatre réunions en personne ou téléconférences par année (ce qui représente environ 12 jours de travail rémunéré)
- être prêt et apte à vous déplacer au Canada

1. <https://pm.gc.ca/fr/cabinet/lhonorable-jean-yves-duclos>

2. <https://www.chezsoidabord.ca/national-housing-council>

3. <https://laws.justice.gc.ca/fra/lois/i-2.5/>